

Notice détaillée

INFORMATION AUX FAMILLES  
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Identité et coordonnées de l'organisme (responsable du traitement de données)

Collège Anne Frank de MURIBEL, rue du Figuiér, 01700 Mimbé

Finalités

- Gestion des accès au restaurant scolaire

Bases juridique du traitement

- Consentement (gabarit)
- Relation contractuelle

Catégories de données collectées

- Données d'identité de l'élève : nom prénom
- Scolarité : Classe
- Gabarit biométrique du contour de la main
- Code personnel de l'élève

Destinataires des données

Gabarit : sans destinataire (conservé en base pour comparaison)

Autres données : gestionnaire de l'établissement

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données relatives à l'identité de l'élève sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement. Les données relatives à l'identité des personnels sont conservées pendant la durée de leur affectation au sein de l'établissement.

Les gabarits biométriques du contour de la main associés à un code d'accès personnel sont conservés pendant la durée de l'année scolaire. Si une personne quitte l'établissement ou est désinscrite du service de restauration scolaire en cours d'année, les données biométriques sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation sur vos données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter directement le secrétariat de direction ou le secrétariat de gestion de l'établissement. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de l'académie.

Coordonnées du délégué à la protection des données

Courrier électronique : [djbd@ac-lyon.fr](mailto:djbd@ac-lyon.fr)

Formulaire en ligne : [Contacter le DPD](#)

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

En cas de difficultés, vous pouvez également saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) d'une réclamation.

Le conseil d'administration du 24 avril 2007 a approuvé l'utilisation d'un lecteur de contour de la main pour l'identification des élèves demi-pensionnaire lors de leur passage au restaurant scolaire.

La prise de mesure repose sur la géométrie de la main, seul le contour est pris en compte.

Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration de conformité à la CNIL lors de sa mise en œuvre et conformément au règlement général sur la protection des données il est inscrit au registre des activités de traitement de l'établissement.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main associée à un code personnel est proposé aux élèves afin de leur permettre l'accès au restaurant scolaire et ainsi supprimer les problèmes de carte volée, perdue et oubliée. L'élève doit rentrer son code personnel puis présenter sa main.

Pour prévenir tout problème d'hygiène, un distributeur de gel bactéricide est mis à disposition des usagers à côté de la borne.

Les données biométriques (contour de la main) bénéficient d'une protection particulière et ne peuvent être enregistrées sans votre consentement. Le coupon suivant doit être retourné à l'établissement avec les documents d'inscription à la demi-pension.

Vous pouvez toutefois vous opposer à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant dans ce cas un badge ou autre moyen d'accès à la cantine sera délivré.

X-----

Je soussigné(e), Madame, Monsieur .....

père/mère/tuteur de l'enfant .....

Autorise / n'autorise pas (cocher la mention inutile)

que la donnée biométrique « contour de la main » de mon enfant soit traitée par l'établissement pour l'accès à la restauration scolaire.

Date :

Signature des responsables légaux :